

Mairie de Berneuil sur Aisne

**Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 6 juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 6 juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Présentes :

- Mesdames JACQUES Céline, PADIEU Yveline, TUAL Nicole, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BATTON Sébastien, BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, CARPENTIER Georges, DE WAELE Philippe, FRERE Etienne.

Absents excusés :

- CROCHET Françoise (pouvoir à Mme VENDEWINKELE Catherine), DUMEZ Ludivine (pouvoir à M. FRERE Etienne), PYTLAK Michel (pouvoir à M. le Maire).

Madame JACQUES Céline est élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2019.

*M. CAGNIARD Cédric précise toutefois que ce compte-rendu n'a pas été affiché dans le panneau situé près de l'école primaire.*

M. le Maire donne la parole à M. CHATELAIN demeurant 5 rue de Rochefort qui pose la question suivante :

« *Qu'en est-il des arbres dangereux qui bordent ma propriété ?* »

M. le Maire répond que l'arbre dangereux, situé sur la propriété privée jouxtant celle de M. CHATELAIN, qui touche les fils électriques et qui menace de s'abattre sur la maison de M. Pierre LEFEVBRE sera abattu, c'est prévu, dès le lendemain matin avec location d'une nacelle, par un bûcheron professionnel.

**1) LES DIFFERENTES DELIBERATIONS**

Rapporteur : Monsieur Jérémy GUILLAUME, génie urbain de la CCLO

- Arrêté Plan Local d'Urbanisme

M. GUILLAUME précise que le PLU a été présenté aux Services de l'Etat, le jeudi 23 mai dans les locaux de la CCLO, et que le soir même M.ROCHET du cabinet MT Projets le présentait comme durant l'après-midi en réunion publique dans la salle Saint Rémi.

M.le Maire précise qu'une soixantaine de personnes a assisté à la réunion, que la présentation du PLU était claire et précise. Le débat qui a suivi a été constructif.

**Voté à l'unanimité.**

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN, Etienne FRERE

- Convention de participation sur service hivernal.  
Heures de déneigement à régler à M. André BUREAUX : 6 heures à 71,10 € de l'heure pour un total de 426,60 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- Redevance GRDF d'occupation du domaine public au titre de l'année 2019 d'un montant de 178,63 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- Redevance GRDF au titre de l'année 2019 d'un montant de 823,21 €  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- Arrêté d'adhésion de la CCLO au Syndicat Aisne navigable Axonaise.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- Cotisation ciné rural d'un montant de 400,00 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- Cotisation UMO (Union des Maires de l'Oise) d'un montant de 374,96 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- Cotisation COS 60 (Comité des Œuvres sociales) d'un montant de 1080,00 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- *M. Cédric CAGNIARD propose au lieu de cotiser, de donner les mêmes avantages au personnel de la commune, de faire un bilan de fin d'année, à savoir si la municipalité est gagnante ou non.*
  
- Chèque de Mme NOWAK-MOUTONNET d'un montant de 50,00 € au profit du CCAS en remerciement du prêt de la salle à titre gracieux pour les obsèques de M. MOUTONNET.
  
- Changement d'imputation de compte : il est demandé par les Finances Publiques de bien vouloir annuler une recette d'un montant de 3 500,00 € erreur de notre part lors de l'établissement du budget.
  
- Demande d'aide financière de M. et Mme CAGNIARD en ce qui concerne la qualification de leur fils Calvine pour l'échelon national à Nantes.  
M. le Maire propose la somme de 50,00 € (le même montant que la somme allouée aux élèves de collège pour les sorties scolaires).  
**Délibération votée à l'unanimité.**
  
- DETR (Dotation de l'Etat). Un nouveau dossier est à compléter en ce qui concerne la demande de subvention pour le changement des huisseries, portes et volets de l'école primaire. Devis de 121 880,76 € HT  
Une subvention à hauteur de 45% est demandée (l'architecte des Bâtiments de France a précisé son choix en bois naturel et non en PVC).

## 2) COMPTE-RENDU FIBRE OPTIQUE

Rapporteur : Etienne FRERE

- Compte-Rendu de la réunion du 7 mai ci-joint.
- Réunion du 28 mai : mise en place d'une numérotation précise en ce qui concerne les adresses des entreprises situées à l'Espace Jean-Louis GIRAULT, des locations d'appartements « logements des Cygnes » et des logements au 40 rue du Centre. Les travaux démarrent le 17 juin 2019 pour une obtention fibre optique en mars 2020.

## 3) RENOUVELLEMENT DE CONTRATS

- M. le Maire lit le courrier de Mme LEJUEZ Christine, titulaire Agent Technique à l'école maternelle qui avait demandé une mise en disponibilité de 5 ans pour convenance personnelle. Elle fait part de sa décision de démissionner de ce poste.  
Proposition de M. le Maire : Titularisation de Mme Solène DUMONT, elle doit commencer par une année stagiaire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, la titularisation n'étant effective qu'à la fin de celle-ci et avec accord du Conseil Municipal.
- Contrat à durée déterminée pour M. Dominique CROCHET du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020.

**Votée à l'unanimité.**

## 4) LES INFORMATIONS GENERALES

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN et Etienne FRERE

- Inauguration, après travaux d'aménagement et achat de jeux, du square, le samedi 22 juin à 11h00.
- Compte-rendu réunion voisins vigilants du 19 mars ; Compte-rendu ci-joint.
- La directrice des Archives Départementale de l'Oise a écrit à M. le Maire : « J'ai le plaisir de vous informer que les registres de délibérations de votre commune, déposées aux Archives Départementales de l'Oise, dont l'état matériel le permettait, ont été numérisés et sont désormais accessibles sur le site internet : [www.archives.oise.fr](http://www.archives.oise.fr) rubrique Archives en ligne/registres de délibérations communaux. L'accès se fait après inscription gratuite. »
- L'installation des gens du voyage sur le terrain de football. Une cinquantaine de caravanes est arrivée le mercredi 15 mai pour repartir le jeudi 30 mai. « Captage » de l'eau et de l'électricité, les membres du Conseil réfléchissent sur le moyen d'empêcher l'accès au niveau des 2 portails d'entrée.
- M. Etienne FRERE précise que le feu d'artifice du 13 juillet est bien programmé.
- Tempête du mardi 4 juin au soir : de nombreux arbres sont tombés provoquant de nombreux dégâts.

M. le Maire remercie les agents techniques ainsi que les personnes qui se sont portées volontaires pour tronçonner les arbres et ainsi dégager la route.

▪ *M. Patrice BONAMY remarque que les caniveaux ne sont pas entretenus et que les sacs de déchets laissé rue des Mazures n'ont toujours pas été retirés après les travaux d'assainissement du mois de avril.*

M. le Maire précise que suite au nettoyage du terrain de football, après le départ des gens du voyage et suite à la tempête, ces travaux ont pris du retard.

Pour ce qui concerne les sacs de déchets, M. le Maire précise que l'entreprise BARRIQUAND a été contactée plusieurs fois et que ceux-ci devraient être retirés dans les plus brefs délais.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire de séance

Le Maire

Mairie de Berneuil sur Aisne

**Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 6 juin 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 6 juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Présentes :

- Mesdames JACQUES Céline, PADIEU Yveline, TUAL Nicole, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BATTON Sébastien, BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, CARPENTIER Georges, DE WAELE Philippe, FRERE Etienne.

Absents excusés :

- CROCHET Françoise (pouvoir à Mme VENDEWINKELE Catherine), DUMEZ Ludivine (pouvoir à M. FRERE Etienne), PYTLAK Michel (pouvoir à M. le Maire).

Madame JACQUES Céline est élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2019.

*M. CAGNIARD Cédric précise toutefois que ce compte-rendu n'a pas été affiché dans le panneau situé près de l'école primaire.*

M. le Maire donne la parole à M. CHATELAIN demeurant 5 rue de Rochefort qui pose la question suivante :

« *Qu'en est-il des arbres dangereux qui bordent ma propriété ?* »

M. le Maire répond que l'arbre dangereux, situé sur la propriété privée jouxtant celle de M. CHATELAIN, qui touche les fils électriques et qui menace de s'abattre sur la maison de M. Pierre LEFEVRE sera abattu, c'est prévu, dès le lendemain matin avec location d'une nacelle, par un bûcheron professionnel.

**1) LES DIFFERENTES DELIBERATIONS**

Rapporteur : Monsieur Jérémy GUILLAUME, génie urbain de la CCLO

- Arrêté Plan Local d'Urbanisme

M. GUILLAUME précise que le PLU a été présenté aux Services de l'Etat, le jeudi 23 mai dans les locaux de la CCLO, et que le soir même M.ROCHET du cabinet MT Projets le présentait comme durant l'après-midi en réunion publique dans la salle Saint Rémi.

M.le Maire précise qu'une soixantaine de personnes a assisté à la réunion, que la présentation du PLU était claire et précise. Le débat qui a suivi a été constructif.

**Voté à l'unanimité.**

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN, Etienne FRERE

- Convention de participation sur service hivernal.  
Heures de déneigement à régler à M. André BUREAUX : 6 heures à 71,10 € de l'heure pour un total de 426,60 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- Redevance GRDF d'occupation du domaine public au titre de l'année 2019 d'un montant de 178,63 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- Redevance GRDF au titre de l'année 2019 d'un montant de 823,21 €  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- Arrêté d'adhésion de la CCLO au Syndicat Aisne navigable Axonaise.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- Cotisation ciné rural d'un montant de 400,00 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- Cotisation UMO (Union des Maires de l'Oise) d'un montant de 374,96 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- Cotisation COS 60 (Comité des Œuvres sociales) d'un montant de 1080,00 €.  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- *M. Cédric CAGNIARD propose au lieu de cotiser, de donner les mêmes avantages au personnel de la commune, de faire un bilan de fin d'année, à savoir si la municipalité est gagnante ou non.*
- Chèque de Mme NOWAK-MOUTONNET d'un montant de 50,00 € au profit du CCAS en remerciement du prêt de la salle à titre gracieux pour les obsèques de M. MOUTONNET.
- Changement d'imputation de compte : il est demandé par les Finances Publiques de bien vouloir annuler une recette d'un montant de 3 500,00 € erreur de notre part lors de l'établissement du budget.
- Demande d'aide financière de M. et Mme CAGNIARD en ce qui concerne la qualification de leur fils Calvine pour l'échelon national à Nantes.  
M. le Maire propose la somme de 50,00 € (le même montant que la somme allouée aux élèves de collège pour les sorties scolaires).  
**Délibération votée à l'unanimité.**
- DETR (Dotation de l'Etat). Un nouveau dossier est à compléter en ce qui concerne la demande de subvention pour le changement des huisseries, portes et volets de l'école primaire. Devis de 121 880,76 € HT  
Une subvention à hauteur de 45% est demandée (l'architecte des Bâtiments de France a précisé son choix en bois naturel et non en PVC).

## 2) COMPTE-RENDU FIBRE OPTIQUE

Rapporteur : Etienne FRERE

- Compte-Rendu de la réunion du 7 mai ci-joint.
- Réunion du 28 mai : mise en place d'une numérotation précise en ce qui concerne les adresses des entreprises situées à l'Espace Jean-Louis GIRAULT, des locations d'appartements « logements des Cygnes » et des logements au 40 rue du Centre. Les travaux démarrent le 17 juin 2019 pour une obtention fibre optique en mars 2020.

## 3) RENOUVELLEMENT DE CONTRATS

- M. le Maire lit le courrier de Mme LEJUEZ Christine, titulaire Agent Technique à l'école maternelle qui avait demandé une mise en disponibilité de 5 ans pour convenance personnelle. Elle fait part de sa décision de démissionner de ce poste.  
Proposition de M. le Maire : Titularisation de Mme Solène DUMONT, elle doit commencer par une année stagiaire, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019, la titularisation n'étant effective qu'à la fin de celle-ci et avec accord du Conseil Municipal.
- Contrat à durée déterminée pour M. Dominique CROCHET du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020.  
**Votée à l'unanimité.**

## 4) LES INFORMATIONS GENERALES

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN et Etienne FRERE

- Inauguration, après travaux d'aménagement et achat de jeux, du square, le samedi 22 juin à 11h00.
- Compte-rendu réunion voisins vigilants du 19 mars ; Compte-rendu ci-joint.
- La directrice des Archives Départementale de l'Oise a écrit à M. le Maire : « J'ai le plaisir de vous informer que les registres de délibérations de votre commune, déposées aux Archives Départementales de l'Oise, dont l'état matériel le permettait, ont été numérisés et sont désormais accessibles sur le site internet : [www.archives.oise.fr](http://www.archives.oise.fr) rubrique Archives en ligne/registres de délibérations communaux. L'accès se fait après inscription gratuite. »
- L'installation des gens du voyage sur le terrain de football. Une cinquantaine de caravanes est arrivée le mercredi 15 mai pour repartir le jeudi 30 mai. « Captage » de l'eau et de l'électricité, les membres du Conseil réfléchissent sur le moyen d'empêcher l'accès au niveau des 2 portails d'entrée.
- M. Etienne FRERE précise que le feu d'artifice du 13 juillet est bien programmé.
- Tempête du mardi 4 juin au soir : de nombreux arbres sont tombés provoquant de nombreux dégâts.  
M. le Maire remercie les agents techniques ainsi que les personnes qui se sont portées volontaires pour tronçonner les arbres et ainsi dégager la route.

▪ *M. Patrice BONAMY remarque que les caniveaux ne sont pas entretenus et que les sacs de déchets laissé rue des Mazures n'ont toujours pas été retirés après les travaux d'assainissement du mois de avril.*

M. le Maire précise que suite au nettoyage du terrain de football, après le départ des gens du voyage et suite à la tempête, ces travaux ont pris du retard.

Pour ce qui concerne les sacs de déchets, M. le Maire précise que l'entreprise BARRIQUAND a été contactée plusieurs fois et que ceux-ci devraient être retirés dans les plus brefs délais.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire de séance

Le Maire